

Saint Paulet de Caisson, le 04 Octobre 2024,

Terre d'Avenir
Mairie
15 Promenade Saint-Paul
30130 SAINT PAULET DE CAISSON

à

Madame la Directrice de l'Agence territoriale Hérault-Gard de l'ONF
505 rue de la Croix Verte
Parc Euromédecine
CS74208
34094 Montpellier cedex 2

Madame la directrice,
nous avons bien noté les réponses données par M. Bardou à nos questions posées lors de la réunion technique du 16 mai 2024 à St Christol de Rodières et vous en remercions.
Depuis, en respectant la procédure de l'article R213-19 du Code forestier, vous avez consulté les 9 communes concernées sur le projet d'aménagement de la forêt domaniale de Valbonne pour la période 2023-2042.
Plusieurs d'entre elles nous ont demandé d'en faire une analyse afin de les aider à bien saisir la portée de ce document.
Lors de ce travail, nous avons noté des oublis et des approximations. De plus, vous n'avez pas accepté bon nombre de nos demandes et nous aimerions que vous reconsidériez vos choix en fonction des justifications que nous apportons.
Nous vous communiquons ce document. L'analyse et les demandes se trouvent dans les 5 premières pages, les justifications dans les annexes qui font suite.
Vous souhaitant bonne réception...

Secrétaire de Terre d'Avenir